

FONDATION

SNOWLEADER DONNONS LA CHANCE À TOUS DE DÉCOUVRIR LA MONTAGNE



FONDATION
snowleader

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

TRANSMETTRE.

Faciliter et encourager l'accès à la montagne aux plus jeunes. La fondation soutient des projets éducatifs et associatifs permettant de partager et découvrir ce milieu qu'ils n'ont pas la chance de connaître.

S'ENGAGER.

Soutenir des projets de protection de l'environnement et du territoire. La fondation d'entreprise Snowleader aide et développe des actions visant à protéger les espaces situés en zone montagne.



LE MOT DU PRÉSIDENT

La crise sanitaire nous a bouleversés, nous invitant une fois de plus à repenser nos modes de vie et à renforcer nos convictions profondes. « L'acte le plus puissant que nous puissions faire est de nous mettre en cohérence avec nos valeurs les plus profondes et de les traduire en action » (Cyril Dion). J'en suis intimement convaincu. Voilà pourquoi, j'ai souhaité - fin 2020 - créer la fondation d'entreprise Snowleader avec deux ambitions qui résonnent en moi : donner la possibilité aux jeunes d'avoir accès à la montagne et protéger l'environnement qui nous entoure ; ces espaces naturels qui m'émerveillent chaque jour et que j'aspire à préserver.

Pour mettre en œuvre cela, nous avons mobilisé une équipe de 14 personnes, dont 9 collaborateurs internes à Snowleader, investis pour soutenir et accompagner des projets d'intérêts communs.

Ainsi, grandir, s'épanouir, rêver, n'est plus réservé à une élite ayant les moyens de se rendre en montagne, mais bien à un maximum d'enfants et jeunes, de 5 à 25 ans, pour qui le chemin vers cette destination n'est pas tout tracé.

L'action de la fondation Snowleader vise en effet à encourager le développement des activités de montagne notamment pour des enfants et adolescents éloignés de ces pratiques. Grandir aux pieds des montagnes ne donne malheureusement pas toujours accès à ses pratiques ; c'est pourquoi je fais de cela mon combat pour changer la donne à notre humble hauteur.

Ma volonté n'est pas d'apporter des solutions toutes faites : je souhaite mettre en valeur et aider ce que les hommes et les femmes du monde associatif s'évertuent à faire vivre : des projets humains et respectueux de l'environnement. Que ce soit par la sensibilisation dès le plus jeune âge ou l'action concrète sur le terrain. À leurs côtés, les collaborateurs Snowleader auront la possibilité de mener des missions de mécénat de compétences pour partager ces vertus de cohésion, de bienveillance et d'esprit de cordée.

We are outdoor.



Thomas Rouault
PRÉSIDENT DE LA FONDATION

LE SOMMAIRE

Le mot du président.....	2	Les projets soutenus en 2021.....	5 - 9
L'organisation.....	3	Imagine tes Montagnes.....	10
Les administrateurs.....	3	Les comptes.....	11
Le contexte.....	4		

L'ORGANISATION

Notre fondation d'entreprise agit dans un but non lucratif en affectant des ressources, moyens et compétences à la réalisation d'actions d'intérêt général qu'elle développe en soutien d'acteurs de l'intérêt général œuvrant dans ses domaines d'intervention. La fondation a été constituée pour une durée de 5 ans à compter de la publication au Journal Officiel, à savoir, le 8 mars 2022.

La fondation d'entreprise Snowleader est coordonnée par un conseil d'administration composé de 14 personnes. Parmi ses membres, le conseil compte un président : Thomas Rouault, également directeur général de Snowleader ; ainsi que 9 collaborateurs internes à Snowleader et 5 personnalités qualifiées dans leurs domaines d'intervention. Chacun apporte sa vision de la montagne, son univers et intervient dans le choix des projets que soutient la fondation d'entreprise. Ce conseil d'administration rassemble des personnalités aux parcours différents pour qu'ensemble découlent des idées pertinentes et porteuses de sens. Les administrateurs internes sont nommés pour un mandat de 3 ans qui pourra être reconduit pour 2 ans. Concernant les administrateurs externes, ils sont nommés pour un mandat d'un an renouvelable chaque année. À chaque prorogation de la fondation d'entreprise, un nouveau conseil d'administration sera nommé. Au quotidien, la fondation Snowleader est gérée par une collaboratrice en interne.

Comment vit la fondation ?

Chaque année, Snowleader s'engage à faire un don de 15 € à sa fondation, pour toute commande supérieure à 99 €, passée par ses clients pendant les 4 jours de l'opération Black Friday en Europe. Cet événement - fin novembre - signe le lancement de l'appel à projet annuel, pour une durée de 3 mois, de décembre à février.

LES ADMINISTRATEURS

EN INTERNE



Antoine Cressier
Coord. expertise produits



Marion Delorme
Resp. communication



Quentin Lestrehan
Dir. Admin. et Financier



Jacques Nouvel
Acheteur matériel



Jennifer Paris
Cheffe de prod. private label



Axel Réau
Acheteur textile



Amandine Rousseau
Resp. serv. marketing



Andréa Savoyet
Resp. serv. Achats textile

AU SEIN DE LA FONDATION



Charline Didot
Chargée projets mécénat

EN EXTERNE



Laurent Belluard
Dir. des rédactions
Nivéales Médias



Marc Daviet
Alpine Photography



Enak Gavaggio
Pro freeskier



Sophie Rodriguez
Photojournaliste



Calypso Sottovia
Enviro & Marketing manager
Patagonia



LE CONTEXTE

La fondation d'entreprise Snowleader a été créée par arrêté préfectoral le 17 décembre 2020. Cependant, quatorze mois se sont écoulés entre cette autorisation de création par la Préfecture de Haute-Savoie et la publication au Journal Officiel par le Ministère de l'Intérieur qui est intervenue le 8 mars 2022.

Durant cette année, la fondation Snowleader a débuté ses activités philanthropiques sans pour autant signer de convention de soutien avec les organismes d'intérêt général, ni leur verser les sommes allouées.

À la suite de l'autorisation de création en 2020, et pensant que la publication interviendrait dans les mois suivants, un appel à projets a été lancé en décembre. Il était donc de notre devoir d'apporter une réponse aux porteurs de projet ayant candidaté. Le conseil d'administration de la fondation s'est donc réuni en septembre 2021 pour décider des premiers projets à soutenir et de la hauteur du financement.

Cette situation particulière a été expliquée aux associations portant les projets retenus ; une relation de confiance s'est installée et des actions ont pu être menées.

De ce fait, pour une gestion saine de la fondation - même si les flux financiers ont été quasiment inexistantes - les comptes ont été clôturés au 31 décembre 2021 et approuvés en réunion du conseil d'administration du 5 mai 2022.

Ce rapport d'activité de l'année « zéro » de la fondation Snowleader n'est donc pas vierge car les projets ont été menés à terme en étroite collaboration avec le monde associatif. Nous vous laissons les découvrir dans les pages suivantes.



TRANSMETTRE

ACCÈS DES JEUNES EN MONTAGNE

Le but premier de la fondation d'entreprise Snowleader est de faciliter et encourager l'accès à la montagne aux plus jeunes. L'objectif est de permettre, directement ou indirectement, de faire partager et découvrir le milieu de la montagne à ceux qui n'ont pas la chance de le connaître.



S'ENGAGER

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La seconde ambition est de promouvoir et agir pour la protection de l'environnement et du territoire. La fondation aide et développe des actions visant à protéger les espaces naturels de montagne.

MA CHANCE MOI AUSSI

✉ 5 000 €

📍 Savoie · Albertville

🔍 12 enfants | 7 - 10 ans | 3 sorties | 2 ateliers

L'association Ma Chance Moi Aussi accompagne les enfants les plus vulnérables (de 5 à 15 ans) issus de familles en fragilité éducative, tous les soirs après l'école, tous les mercredis et 50 % des vacances scolaires. Cela se traduit par de l'aide aux devoirs, des activités d'éveil, du sport, et des visites et découvertes du territoire. Leurs actions visent à rétablir l'égalité des chances. Ils s'occupent d'environ 200 enfants répartis dans 9 établissements entre Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes. C'est avec l'antenne d'Albertville que nous avons réalisé le projet de faire découvrir la montagne à 12 enfants, âgés de 7 à 10 ans. Au programme : 3 sorties entre forêt, moyenne montagne, alpage et site d'escalade. Pour que ces sorties en extérieur ne soient pas dénuées de sens, nous avons intercalé 2 ateliers pédagogiques réalisés au sein de l'association afin d'expliquer l'environnement montagnard aux enfants.

La première sortie a eu lieu le mercredi 9 mars 2021 avec une montée en raquettes à neige en direction du Fort du Mont, sur les hauteurs d'Albertville. Nous sommes partis à la recherche des traces d'animaux et in-



© Fondation Snowleader

trices de vie, avons tiré une pulka et monté un tipi, avec l'encadrant en moyenne montagne et deux éducateurs spécialisés de France Nature Environnement 74. Une véritable journée de trappeur en somme !

Un atelier pour expliquer les rôles de la forêt et de l'eau en montagne a ensuite été dispensé auprès des enfants par France Nature Environnement 74, le vendredi 22 avril. Ils ont également fabriqué du tissu en cire d'abeille à utiliser lors des prochains pique-niques et ainsi abordé le



sujet du zéro déchet en montagne.

La deuxième sortie a ensuite eu lieu le mercredi 11 mai à Beaufort pour une initiation à l'escalade avec une BE escalade. Les enfants, apeurés au début, se sont révélés pour certains et ont fortement apprécié cette initiation qui s'est voulue ludique. En



© Fondation Snowleader

effet, ils devaient grimper pour récupérer des images et les positionner sur un panorama de montagne. En parallèle, un atelier land art a eu lieu durant l'après-midi. Très peu confiants en eux, ces enfants ont un besoin accru d'attention, voilà pourquoi nous avons effectué des petits groupes autour d'ateliers divers en lien avec la faune et la flore en montagne afin que chacun fonctionne au gré de ses envies. Quelques-uns d'entre eux ont atteint le relais et ont appris à assurer leurs copains, ce qui ne les a pas rendus peu fiers ! Au fil des sorties, une relation de confiance et de partage s'est instaurée avec les enfants. De plus, l'organisation d'une telle sortie a motivé la directrice de l'établissement à en proposer de nouvelles ; c'est donc une satisfaction pour nous d'avoir initié cette démarche et facilité la mise en contact avec les personnes qualifiées.

Le mercredi 1^{er} juin, une animatrice de la Société d'Économie Alpestre est venue expliquer aux enfants le fonctionnement d'un alpage et les animaux que l'on y trouve. Par le toucher, l'odorat et la vue, les différents sens des enfants ont été mis en alerte pour appréhender cet univers qu'ils connaissent peu et planter le décor d'un alpage. Enfin, la dernière sortie a eu lieu mercredi 15 juin avec une randonnée estivale jusqu'au Fort de la Batterie (Marthod), accompagnée d'ânes, et avec la visite d'une chèvrerie et des animations naturalistes au fil du chemin.



© Fondation Snowleader

LOISIRS PROVENCE MÉDITERRANÉE

✉ 9 000 € 📍 Haute-Alpes · Baratier
🔍 94 élèves | 6 - 11 ans | 3 séjours | 3 écoles

Cette association, basée à Marseille, œuvre dans le domaine associatif des vacances pour tous et des séjours éducatifs à destination des établissements scolaires. En constatant le désengagement des collectivités territoriales à ce niveau, LPM a souhaité relancer les classes découverte à destination des écoles du Réseau d'Éducation Prioritaire, en proposant un reste à charge très bas pour les familles.

Cet hiver, ce sont 20 élèves de l'école élémentaire National, dans le 3^e arrondissement de Marseille, qui sont partis en classe de neige du 24 au 28 janvier dans le centre LPM « Le Val Saint-Paul », situé au cœur du village de Baratier (Hautes-Alpes). Au programme : des cours de ski avec l'ESF de la station de Réallon (entre Chorges et Orcières), des sorties en raquettes à neige, des jeux à thématique montagne et une médaille de ski en fin de séjour ! Grâce au soutien financier de la fondation Snowleader, le reste à charge par famille fut de 48 € au lieu de 128 €.



C'est ensuite l'école Édouard Vaillant, à Marseille, qui a réalisé un séjour du 2 au 6 mai avec ses 21 élèves. Le reste à charge par famille était de 36 €. La fondation a participé à hauteur de 80 € par élève, avec un financement supplémentaire pour cette école à la suite d'une annulation de subvention de la part de la région, pour le transport. Elle a été suivie par l'école Busserade-Masséna qui a pris ses quartiers du 9 au 13 mai, avec 53 enfants. À leurs côtés, nous sommes allés à la rencontre des marmottes en montant au Fort du Mont-Dauphin, vers Embrun, guidés par des accompagnateurs en moyenne montagne.

Le reste à charge a été de 45 € pour les familles.



JEUNES EN MONTAGNE



Même si la montagne prédomine dans la vie grenobloise, bon nombre de jeunes et d'enfants n'ont malheureusement pas la possibilité de partir à la rencontre de cet environnement. Pour cause, des freins matériels et financiers mais également culturels et psychologiques. C'est en partant de ce constat que depuis 2003, le programme « Jeunes en Montagne » œuvre en relation avec les structures socio-culturelles de la ville pour donner la possibilité aux jeunes grenoblois, principalement issus des quartiers prioritaires de la ville, de partir à la découverte de la montagne. Le Club Alpin Français « Jeunes en montagne » a ainsi pour objectif de rendre la montagne accessible à tous grâce à la prise en charge de l'encadrement professionnel et au prêt de matériel. Ainsi, au travers de sorties de groupe, au fil des saisons, les jeunes partent à la rencontre de la montagne, de ses activités et vivent une aventure humaine sur les massifs à proximité de Grenoble.

Ils vivent ainsi une expérience du « collectif » et expérimentent une progression sportive, à travers un cursus découverte de 5 à 7 sorties, dont une nuit en refuge.

Engagée à leurs côtés, la fondation Snowleader a pris en charge l'ensemble des nuitées en refuge pour les jeunes et les prestations des guides et accompagnateurs en moyenne montagne intervenants durant les sorties, pour l'année 2021. Cela a représenté 129 sorties et 237 jeunes différents concernés, entre 6 et 25 ans dont une majorité de 6/10 ans.

Au programme : sortie raquettes au plateau de l'Arselle à Chamrousse, spéléologie à Autrans, escalade à Claix, randonnée et nuit en refuge à La Ruchère, course d'orientation à la Frange verte, randonnée avec les ânes au Sénépy...



✉ 7 000 € 📍 Isère · Grenoble
🔍 237 jeunes | 6 - 25 ans | 129 sorties

PÔLE MONTAGNE

✉ 5 000 €

📍 Haute-Savoie · Les Gêts

🔍 1 ruche pédagogique | 3000 enf. accueillis

Pôle Montagne conçoit et anime des séjours ludiques et éducatifs orientés vers l'éducation à la citoyenneté pour un développement durable. Grâce au jeu et à l'aventure en plein air, les élèves et les jeunes (de la primaire au lycée) apprennent à mieux vivre ensemble et imaginent de nouvelles solutions pour notre planète. Ils doivent par exemple réaliser des actions à empreinte positive au quotidien (lors du séjour, puis de retour chez eux). Ces séjours sont intégrés dans un projet de classe sur l'année (avant, pendant et après) avec des supports pédagogiques mis à disposition, tel un véritable laboratoire.

L'association possède un chalet à Hirmentaz (massif du Chablais - Bellevaux) pour lequel elle a décidé de mettre en place un dispositif durable. Il constituera un support privilégié pour apprendre aux jeunes à être éco-responsable dans les domaines tels que l'alimentation, la biodiversité, l'eau, l'énergie, la mobilité ou les déchets. Avec ce projet répondant parfaitement à nos deux vocations, nous avons aidé l'association à financer l'installation d'une ruche pédagogique. Cette dernière a été installée en mai 2021.

Les enfants pourront dès cet été appréhender l'importance de l'existence des abeilles tout en suivant les différentes étapes de la vie d'une ruche durant les saisons (entretien de la colonie, pose des hausses, hivernage) et pourront participer à la récolte et l'extraction du miel et ainsi apposer fièrement les étiquettes du premier miel conçu au Chalet Florimont !



UN BERGER DANS MON ÉCOLE



Cette association, fondée dans les années 1920, œuvre pour faire vivre et évoluer les techniques et la culture alpestre en harmonie avec les pôles urbains. Leur travail est axé sur la gestion durable des alpages hauts-savoyards, le maintien d'une activité agro-pastorale dynamique, la conservation de la qualité des paysages et de l'environnement montagnard et le maintien de la vie sociale en montagne et des cultures alpestres.

Dans le cadre de la sensibilisation des publics, ils ont développé le projet « Un berger dans mon école », en place depuis déjà 15 ans, pour sensibiliser chaque année des enfants de maternelle et de primaire à l'économie alpestre, indissociable d'une dimension pastorale et agricole. Pour apporter de l'expérience physique et sensorielle dans cette démarche, ils proposent des sorties en alpage en fin de cursus (vers le mois de juin) à la suite des ateliers pédagogiques en classe.

Or, cette sortie sur le terrain était devenue un frein pour les écoles, faute de moyens suffisants puisque le coût restait à leur charge.

Pour que cette sortie en alpage ne soit donc plus un obstacle pour les écoles, et parce que cela nous semble essentiel que les enfants se rendent en montagne, notre conseil d'administration a décidé de soutenir l'association dans ce projet, pour permettre à 26 classes, soit 621 élèves de 4 à 11 ans, de se rendre en alpage ce printemps. Pour la première année et grâce à notre soutien, la SEA a pu proposer la sortie sur le terrain à des écoles maternelles.

Durant le mois de juin, 5 écoles du Pays du Mont-Blanc (Sallanches, Passy, Chamonix...) et 16 du département haut-savoyard (Annecy-Le-Vieux, Duingt, Seynod, Bonneville...) se sont donc rendus dans l'alpage le plus proche à la rencontre de l'alpagiste sur son lieu de travail. Dans le programme, les alpagistes viennent à 2 reprises en classe, à partir du mois de janvier, expliquer aux enfants leur métier et la fabrication du fromage.

✉ 15 000 €

📍 Haute-Savoie

🔍 621 enfants | 4 - 11 ans | 26 sorties

MOUNTAIN WILDERNESS



L'association Mountain Wilderness a pour but de fédérer les alpinistes et amoureux de la montagne pour protéger l'environnement montagnard et défendre les dernières zones de montagnes sauvages. Elle souhaite faire évoluer les comportements vis-à-vis de la montagne au moyen d'actions sur le terrain, de publications expertes et de relations auprès des acteurs politiques, associatifs et économiques. Avec l'action « Installations obsolètes », en place depuis maintenant 20 ans, elle aide au recensement et au démontage de ces aménagements touristiques, industriels, agricoles, militaires abandonnés et qui sont une réelle pollution visuelle et un danger certain pour les visiteurs et la faune. Des chantiers bénévoles sont ainsi régulièrement organisés au fil des saisons.

Sensibilisés à cette problématique environnementale, nous devons initialement financer un projet de démantèlement sur le Hohneck, dans les Vosges. Or, l'ancien exploitant de ces remontées (Labelle Montagne) s'est engagé à démonter à ses frais les installations inutilisées. L'association n'avait donc plus lieu d'intervenir ce qui prouve l'impact de cette campagne et l'application de l'amendement de la Loi Montagne 2 obligeant les aménageurs à réaliser eux-mêmes le démontage des installations qui ne fonctionnent plus. La présence de ces modifications dans la loi, adoptée en 2016, résulte de propositions suggérées aux parlementaires par les associations de protection de la montagne et notamment de MW qui en a fait sa ligne de conduite.

Notre aide bénéficiera donc à un autre chantier qui se déroulera le 29 et 30 octobre 2022, dans les Hautes-Alpes et plus précisément dans le parc national des Écrins, sur la commune de Saint-Firmin. Il s'agit d'une remontée mécanique se situant entre 1 350 m et 1 558 m d'alt. construit par Pomagalski en 1963. Le conseil municipal de Saint Firmin a contacté MW pour démonter ce télésiège inutilisé depuis 15 ans. Outre les gares d'arrivée et de départ, le moteur, la cuve et les contre poids, cet aménagement comprend 6 pylônes intermédiaires. La fondation Snowleader sera présente sur le chantier de démantèlement avec des collaborateurs.

10 000 €



Haute-Alpes · S' Firmin



1 chantier de démontage

BIODIV'SPORTS



8 000 €



Rhône-Alpes



750 zones saisies | + de 10 plateformes

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) agit depuis plus de 100 ans en faveur de la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées, et plus globalement la biodiversité, dans toute la France. La LPO AuRA est née d'une fusion des 9 associations locales LPO de la région. Ils ont initié le projet « Biodiv'sports » dans le but de diffuser les zones de forte sensibilité pour la faune, sur les plateformes et sites web recensant des itinéraires sportifs en milieu naturel (IGN Rando, Campocamp, Whymp, etc.). Le projet se fonde sur des démarches de concertations locales visant à la prise en compte des enjeux environnementaux dans les pratiques sportives. Il doit permettre de créer un dialogue avec les pratiquants, d'améliorer la connaissance et la prise en compte de la faune sauvage lors de sorties en montagne. Il fédère à lui seul de nombreux acteurs du milieu naturel : espaces protégés, associations, gestionnaires d'espaces, fédérations sportives, clubs, usagers du milieu naturel, etc.

L'objectif ? Mettre à disposition des utilisateurs du milieu naturel la connaissance nécessaire pour qu'ils s'approprient les enjeux de conservation des espèces, appréhendent la notion de dérangement et adaptent leur comportement de manière volontaire. Le maître mot de ce projet est la conciliation des activités. « Biodiv'sport » agit sur tous types de faune (oiseaux, caprinés, etc.) et concerne de nombreuses activités sportives (ski de randonnée, alpinisme, raquettes, escalade, parapente, canoë-kayak, trail, etc.).

Depuis 2018, l'outil est opérationnel. Le projet prend aujourd'hui une grande ampleur : de très nombreuses données sont à remonter et l'outil a dû évoluer, voilà pourquoi nous les soutenons dans ce développement. Fort de nombreux sportifs chez Snowleader, la fondation est impliquée dans ce projet qui est pour nous une action concrète de protection de l'environnement montagnard et de la prise de conscience que la montagne n'est pas qu'un terrain de jeu ! L'association est venue en février présenter le projet aux collaborateurs intéressés.



EXPÉDITION FRATERNITÉ

✉ 7 000 €

📍 Bolivie

🔍 7 jeunes | 20 - 24 ans | 1 sommet, 1 emploi

Avec l'association APART, basée à Tremblay-en-France (93) et qui œuvre pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de la Seine-Saint-Denis, à travers la pratique sportive et un accompagnement social et éducatif personnalisé, nous avons participé à un de leur projet phare « Les Expéditions fraternités ». Ce projet a permis à des jeunes de partir sur un autre continent pour relever un réel challenge en montagne, avec notamment l'ascension du Kala Patthar au Népal en 2015, du Toubkal au Maroc en 2017, du Kilimanjaro en Tanzanie en 2019 et en mars dernier... d'embarquer pour la Bolivie. Scindé en deux parties, ce projet entraîne les jeunes sur les volets du sport et du monde professionnel. Durant une année entière, ils réalisent des ateliers et des entraînements dans le but d'accéder à un sommet de plus de 4 000 m d'une part, et à une formation professionnelle ou un emploi pérenne, d'autre part.

Du 10 au 29 mars 2021, 7 jeunes ont vécu une expérience unique : « *En montagne, on n'est plus des jeunes de banlieue, mais des montagnards* » relate l'un d'eux. Forts de l'ascension du Grand



Paradis l'été dernier, Mahdi, Mamadou, Rayan, Sikhou, Yassine, Walid et Demba se sont surpassés pour tenter l'ascension de l'Huayna Potosi, un 6 094 m d'Amérique latine. Mais comme souvent en montagne, la météo en décidera autrement. En finalité, c'est le sommet du Charhini à 5 392 m qui sera atteint par 4 jeunes ; le reste de l'équipe étant contraint de demeurer à une altitude plus basse en raison du mal des montagnes. Durant 3 semaines, ces jeunes ont appris à mieux se connaître, à se dépasser, à s'adapter. De ce voyage, en ressortira un documentaire de 52', réalisé par Bruno Peyronnet et en co-production avec Montagne TV, mais surtout de véritables souvenirs qui leur serviront tout au long de leur vie personnelle et professionnelle.



FRESQUE DE LA MONTAGNE

✉ 5 000 €

📍 Les Alpes

🔍 1 jeu pédagogique

Le Conservatoire d'espaces naturels en Haute-Savoie a décidé d'expliquer le réchauffement climatique en montagne en créant un jeu pédagogique de sensibilisation s'inspirant de la Fresque du Climat : la Fresque de la Montagne.



Le jeu sera sous forme de cartes à reconstituer en ordre logique pour recréer une vue schématique des impacts du changement climatique sur la montagne, ses espaces naturels et les activités humaines qui en dépendent. Des exemples validés par des scientifiques permettront aux participants de réfléchir à des actions possibles à l'échelle locale. L'activité sera animée auprès du grand public, des scolaires... Des exemplaires du jeu seront imprimés à destination des refuges, des écoles, des maisons de la jeunesse. L'objectif est de toucher l'ensemble des massifs montagneux de la France, mais, dans un premier temps, ce sera une version alpine du jeu qui sortira à la fin de l'année 2022.

Puisque cette action nous touche de près et car nous y sommes sensibilisés, nous les soutenons dans la réalisation de ce jeu. Prochainement, les collaborateurs seront testeurs lors des phases d'essais du jeu.

82-4000 SOLIDAIRES

✉ 5 000 €

📍 H^{te}-Savoie · Chamonix

🔍 10 jeunes | 17 - 18 ans | 1 stage

L'association 82-4000 Solidaires propose une immersion en haute montagne à des personnes qui ne la connaissent pas du tout, à travers un programme découverte de 5 à 7 jours, encadrée par des guides bénévoles. Une attention particulière est donnée aux liens de cordée, de confiance et de solidarité. En partenariat avec des associations qui s'engagent pour mettre fin à l'extrême pauvreté, l'association organise chaque année une quinzaine de stages pour partager avec les plus démunis des moments d'aventures en montagne. Aujourd'hui, 82-4000 Solidaires s'exporte en Haute-Savoie en créant une nouvelle antenne à Annecy. Nous avons décidé de le soutenir dans cette action en finançant un stage qui se déroulera du 27 juin au 3 juillet 2022, à Chamonix, avec 10 jeunes âgés de 17 et 18 ans, de Ris Orangis (91).

IMAGINE TES MONTAGNES

La protection de l'environnement est un enjeu crucial, demandant une véritable prise de conscience commune et davantage encore pour les générations futures ! La montagne n'est pas qu'un simple terrain de jeu, elle est un écosystème complexe que les changements globaux impactent plus durement et visiblement qu'ailleurs : les territoires montagnards sont aux avant-postes de ce dérèglement. Ensemble, nous avons souhaité agir auprès des plus jeunes en se réunissant au sein d'un collectif de structures d'intérêt général sur le territoire alpin. La fondation Banque populaire Auvergne-Rhône-Alpes, la fondation Caisse d'Épargne Rhône Alpes, le fonds de dotation Enfance et Montagne, le fonds de dotation Essentiem, la fondation d'entreprise Glénat, la fondation d'entreprise Poma, la fondation d'entreprise Snowleader, la fondation Montagne en Scène et la fondation Université Grenoble Alpes, avons réuni une somme de 24 000 € et lancé un appel à projets commun en décembre 2021. À Grenoble, le 13 avril dernier, les prix des lauréats ont été remis en compagnie de la marraine de cette première édition : Ophélie David, championne du monde de ski cross, engagée et active pour la cause environnementale.

LES ENFERMÉS DEHORS

✉ 12 000 € du collectif | 3 000 € de la fondation Snowleader

L'association « Les Enfermés Dehors », basée en Savoie (à Albertville) remporte la 1^{ère} place de cet appel à projets. L'association s'adresse aux jeunes générations, principalement installées sur le territoire autour d'Albertville, et notamment les publics prioritaires « éloignés » des pratiques montagnardes. L'objectif est de soutenir un modèle de loisirs en montagne moins impactant, partant du principe qu'« ailleurs commence ici », basé sur l'accessibilité en mobilité douce, l'utilisation d'équipements existants de longue date et la pratique d'activités proches de la nature, en petits groupes. Pour cela, l'association va organiser des stages de 4 jours (dont le prix est proposé à 100 € par enfant grâce à notre soutien) et une académie chaque mercredi après-midi.

RENCONTRES MONTAGNE & SCIENCES

✉ 6 000 € du collectif

Dans le cadre d'un festival, projection de films d'aventures scientifiques en montagne. Les séances seront gratuites pour le public scolaire (de la primaire au lycée) et étudiant. S'en suivront des animations scientifiques ludiques et vulgarisées à l'issue de ces projections. Ce projet est le 2^e lauréat.

MONTAGNEZ-NOUS !

✉ 6 000 € du collectif

Mountain Riders et son programme « Montagnez-nous ! » est le 3^e lauréat. Le projet : emmener 200 jeunes (en pls groupes) du Grand Chambéry en montagne pendant l'année scolaire pour leur faire vivre l'expérience du dehors et du groupe, par une immersion d'au moins une nuit en montagne, et pour participer à leur épanouissement et au développement de leur conscience citoyenne.

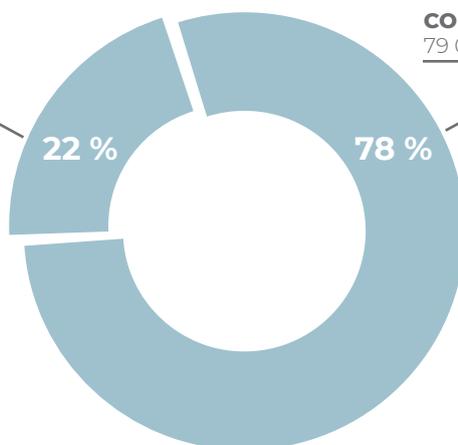
LES COMPTES

Fin 2020, Snowleader a doté sa fondation d'entreprise de 150 000 € pour sa création. Ce fut le budget de l'année 2021. Pour cette première année, 79 000 € ont été alloués à 13 projets (avec Imagine tes Montagnes). Le programme d'action pluriannuel de la fondation sera majoré chaque année. Pour 2022, il sera de 190 000 €.

Les versements effectués par la fondation s'inscrivent dans le cadre d'action de mécénat d'entreprise, à caractère désintéressé, ne donnant lieu à aucune contrepartie de la part de la fondation d'entreprise ou des bénéficiaires des actions menées par cette dernière.

UTILISATION DES FONDS EN 2021 : 101 143 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
22 143 €

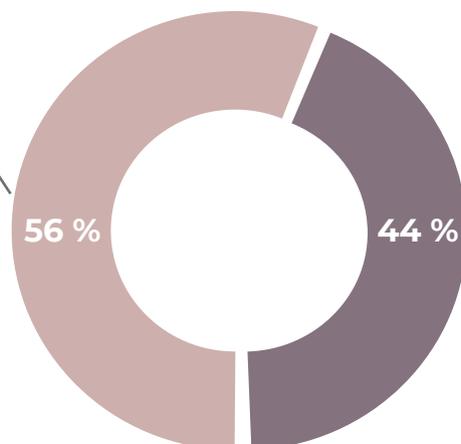


CONTRIBUTION DIRECTE AUX PROJETS
79 000 €

L'établissement des comptes de la fondation d'entreprise Snowleader est réalisé par le service comptable de Snowleader. La mission de commissariat aux comptes est assurée par le cabinet Hexact en Savoie, qui les contrôle annuellement.

RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS AUX PROJETS EN 2021 : 79 000 €

ACCÈS DES JEUNES EN MONTAGNE
44 500 €



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MONTAGNARD
34 500 €

Cette infographie représente les sommes accordées aux projets retenus au titre de l'année 2021. Toutefois, les montants ont été versés aux associations uniquement à partir de 8 mars 2022, à la suite de notre publication au Journal Officiel.



© Peignée Verticale



PROPOSER UN PROJET

La fondation d'entreprise Snowleader soutient des projets portés par des organisations à but non lucratif, qui se déroulent en montagne. Les projets doivent être déposés lors de notre appel à projets annuel qui débute en décembre.

Les projets doivent répondre à l'un des deux objectifs suivants :

- > favoriser l'accès des jeunes en montagne,
- > préserver l'environnement montagnard.

Comment les projets sont-ils sélectionnés ?

Les projets sont pré-sélectionnés par l'équipe de la fondation et présentés aux administrateurs qui décident du financement des projets proposés.

www.fondation-snowleader.com



FONDATION
snowleader

FONDATION D'ENTREPRISE SNOWLEADER

4 Allée du Parmelan
74 370 ÉPAGNY METZ-TESSY
France

contact@fondation-snowleader.com